

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 27 novembre 2017

Présent(e)s : L. Escoubas, E. Serre, J.L. Autran, U. Ehrenstein, O. Pouliquen (représentant L. Tadríst), N. Favretto (représentant F. Lebon), P. Sagaut, R. Masson, P. Philippe, D. Sturma, O. Montagnier, A. Haloua, E. Guilbert, L. Joessel,

Invités : S. Baudin (M2P2), P. Champion

Excusés : B. Cochelin, L. Tadríst, F. Lebon, P. Chiappetta, H. Pretrel, B. Besnainou, J.P. Moeglin, Ph. Boisse, G. Berginc, M. Belleville, O. Ait Oucheggou, C. Baqueiro Basto

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 07/06/2017
2. Bilan de l'année 2017 (attribution des CD 2017/2020, ...)
3. Comité de suivi des thèses : validation des modalités de mise en œuvre
4. Nouveau Conseil et règlement intérieur : cadrage par le Collège Doctoral
5. Dossiers de réinscription en 5^{ème} année
6. Questions diverses

La séance est ouverte à 10h30.

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 07/06/2017

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Bilan de l'année 2017

Le directeur de l'ED donne au Conseil un bilan :

- Des inscriptions en 1^{ère} année de thèse pour l'année universitaire 2017/2018 (38 doctorants au 27/11/2017) ;
- Des soutenances sur l'année civile 2017 (47 docteurs) ;
- Pluriannuel des CD attribués par l'ED depuis l'année universitaire 2012/2015, Cf. tableau suivant :

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

Bilan pluriannuel					
Années	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
2012/2015	1 CD ordinaire+1 CD « Président »	2 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD ED/LabEx+1 CD IRSN/AMU	2 CD ordinaires+1 CD ED/Carnot	2 CD ordinaires
2013/2016	3 CD ordinaires	1 CD ordinaire+1 CD ED/Carnot	3 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD inter-ED+1 CD ED/LabEx	1 CD ordinaire+1 CD « Président »
2014/2017	2 CD ordinaires+1 CD A*MIDEX	2 CD ordinaires+1 CD A*MIDEX+1 CD inter-ED	2 CD ordinaires+1 CD « Président »+1 CD « Politique établissement » (IRSN)+1 CD A*MIDEX	2 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD AMU/DGA
2015/2018	2 CD ordinaires+1 CD AMU/CEA	1 CD AMU/DGA+2 CD ordinaires	1 CD inter-ED (353/250)+2 CD ordinaires+1 CD « Président »	3 CD ordinaires+1 CD AMU/CEA	1 CD ordinaire
2016/2019	2 CD ordinaires (Reynaud et Galvani / désistement de Vandelle)	3 CD ordinaires (Gay, Khannous, Guilbert)	1 CD LabEx MEC/DGA (Marty) + 2 CD AMU/CEA (Ait Oucheggou et Bissen) + 1 CD ordinaire (Tkachenko)	2 CD ordinaires (Meyrand et Pomot) + 1 CD « Président » (Bourachot)	2 CD ordinaires (Ben Dhia et Tatali)
2017/2020	2 CD ordinaires (Fourniol, Tchoualack Tchamako), 1 CD Région (Morati), 1 CD Doc2AMU	1 CD ordinaire (Purseed)	3 CD ordinaires (Allam, Gaci, Kumar)	2 CD ordinaires (Petersen, Volpe), 2 CD ENS (Colinot, Guillot), 1 CD AMU/DGA (Cocchi)	2 CD ordinaires (Du, Tayyab), 1 CD AMU/DGA (Portzer), 1 CD

	(ED secondaire)				AMU/CEA (Luce)
Bilan 2012-2017	16	15	23	21	14
% (nbre/nbre total)	18%	17%	26%	24%	16%
Potentiel HDR	21%	16%	27%	24%	12%

Le directeur de l'ED donne au Conseil quelques informations supplémentaires :

1. Le prix de thèse AMU 2016 a été attribué à monsieur Martin Cochet (laboratoire IM2NP), sur le sujet « Optimisation de l'Efficacité Énergétique en 28nm FD-SOI : Conception de Circuits d'Horloge Adaptative et de Mesure Puissance-Température pour Systèmes Numériques sur Puces. », directeur de thèse : Monsieur Jean-Luc Autran ;
2. La deuxième thèse en VAE de l'ED 353, monsieur Gaston Hilkuysen (ancien ingénieur de recherche au LMA) sur les « Effets de suppression de bruit sur l'intelligibilité de la parole » avec madame Sabine Meunier du laboratoire LMA comme référente HDR, a été brillamment soutenue le 22/09/2017 ;
3. L'ED a participé au financement d'une mobilité internationale pour :
 - Olga Obratsova (IM2NP) à hauteur de 600 € pour un déplacement en Slovénie
 - Clément Reynaud (IM2NP) à hauteur de 1500 € pour un déplacement à Singapour
 - Roberto Capanna (IRPHE) à hauteur de 1500 € pour un déplacement aux USA
 - Benjamin Marchetti (IUSTI) à hauteur de 1000 € pour un déplacement aux USA
 - Kevin Schmidmayer (IUSTI) à hauteur de 1400 € pour un déplacement aux USA
 - Roua Ben Dhia (M2P2) à hauteur de 1500 € pour un déplacement aux USA

Nota : l'appel à candidature « Aide à la mobilité internationale » sera reconduit en 2018 avec une enveloppe globale de 7500 €. Et les doctorant(e)s en cotutelle pourront candidater sur cet appel.

4. Concernant l'offre de formation de l'ED, les cours de Monsieur Sergey Gavriluk sur l'« Introduction à la propagation d'ondes en milieux continus », Monsieur Kai Schneider sur le « Traitement du signal et traitement d'images appliqués à la mécanique des fluides » et Monsieur Olivier THOMAS sur les « Propriétés mécaniques aux échelles nanométriques » seront proposés pour l'année universitaire 2017/2018 ;
5. Pour la journée des doctorants 2018, un appel à candidature sera lancé pour la constitution du comité d'organisation d'ici les vacances de Noël. Ce comité aura en charge entre autres de faire des propositions de conférenciers (docteurs de l'ED compris) à la direction de l'ED ;
6. Pas d'appel CD AMU/CEA en 2018 dû au retard dans le reversement de la contrepartie CEA sur les appels antérieurs (décision du directeur du Collège Doctoral) ;

7. Pas d'appel CD AMU/DGA dû au renouvellement de la convention AMU avec le partenaire ; financements DGA à 100% possibles.

3. Comité de suivi des thèses : validation des modalités de mise en œuvre

Le directeur de l'ED informe le Conseil de la nécessité de mettre en place un comité de suivi à la fin de chaque année universitaire (1A, 2A, 3A et plus...), et fait les propositions suivantes expérimentées en 2017 au laboratoire IM2NP (temps consacré pour 60 doctorant(e)s : 5 demi-journées) :

- **Auditions** (10min + 5 à 10 min de questions) par un comité ou plusieurs sous-comités (et une réunion d'harmonisation des appréciations) en fonction du nombre de doctorants à auditionner
- **Composition des comités** : au moins six membres pour avoir des avis pertinents sur les différents sujets de thèses traités, majoritairement (ou uniquement, à discuter) constitué d'HDR et extérieurs à la direction de thèse + un représentant des doctorants + 1 personnalité extérieure à l'unité
- **Une fiche** (template fourni par l'ED) à compléter par le doctorant et le comité et à retourner à la direction de l'ED **avant fin juin**. Fiche signée par le doctorant et le directeur de thèse.

Avant de laisser la parole aux membres du Conseil présents et représentés, le directeur de l'ED ajoute que :

- Pour les doctorants du CEA Cadarache, de l'IRSN, de l'IRSTEA, du CREA ayant un directeur de thèse AMU, le comité est organisé par **le laboratoire d'AMU** ;
- Pour les doctorants dont le directeur de thèse (HDR) est du CEA Cadarache, de l'IRSN, de l'IRSTEA, du CREA : le comité est assuré par **l'établissement d'accueil** (comité conforme et fonctionnant de manière identique à ceux organisés par les laboratoires d'AMU).

Après de nombreux échanges, il est à noter les remarques suivantes :

- Surcharge de travail pour les laboratoires
 - L'absence de la direction de thèse dans le Comité
 - La direction de thèse doit être mise au courant, et son avis recueilli avant la mise en place des Comités, et sa signature doit être rajoutée sur la fiche
 - Proposition de mettre en place une cellule d'écoute (pour libérer la parole) composée de quelques personnes et du secrétaire de l'ED
 - Une simplification de la fiche (template fourni par l'ED) est demandée
- Nota 1 : Le directeur de l'ED propose au Conseil de faire des commentaires sur la fiche jointe au compte rendu.

Nota 2 Un template « présentation du doctorant » est joint au compte rendu.

4. Nouveau Conseil et règlement intérieur : cadrage par le Collège Doctoral

Par rapport à la mise en application de l'article 9 de l'arrêté du 25/05/2016, le directeur de l'ED propose aux membres du Conseil présents et représentés de conserver un Conseil à 26 membres, dont la composition respecterait les pourcentages suivants :

- 60% de représentants des établissements, des unités ou équipes de recherche concernées dont au moins deux ITA - soit 16 personnes : 5 dir. labos + 4 équipes de rech. + VP Rech. AMU + Dir. Rech. ECM + Dir. Fédération Méca + Dir. ED + Dir. Adj. ED + 2 ITA (noms à définir)
- 20% étudiants (élus !) : 5 étudiants (1 par laboratoire)
- 20% extérieurs à l'ED : 5 personnalités (sur proposition puis validation par le Conseil)

Nota : Recherche d'une représentation équilibrée Hommes-Femmes.

Le directeur de l'ED indique que le dernier Conseil dans sa forme actuelle (mars ou avril 2018) devra mettre en place le nouveau Conseil ce qui implique pour le début de l'année 2018 :

- Election par les doctorants de leurs représentants
- Proposition par les DU et les équipes de recherche de leurs représentants
- Proposition d'extérieurs par les membres du Conseil actuel

Concernant le règlement intérieur (RI), le directeur de l'ED informe le Conseil qu' :

- un cadrage est en cours par le Collège Doctoral (CD) ; une maquette très permissive a été proposée par le CD à la DAJI pour analyse. Cette dernière devra être validée par la Commission Recherche d'AMU en janvier ou février 2018 ;
- Un réajustement du RI de l'ED 353 doit être réalisé en partant de la maquette du CD.

5. Dossiers de réinscription en 5^{ème} année

Le directeur de l'ED souhaite recueillir l'avis du Conseil sur les demandes de réinscription en cinquième année à caractère dérogatoire de :

- **Alexandre MOUTTE**, contrat doctoral ECM (Cofinancement Région, thèse démarrée le 01/11/2013), direction de thèse : Fabien Anselmet, Muriel Amielh, laboratoire IRPHE, sujet : Etude de jets turbulents d'hélium : Impact des variations de densité sur la structure fine de la turbulence et le mélange
- **Florent GAUTHIER**, CDI ITER (thèse démarrée le 16/12/2013), direction de thèse : Frédéric Topin, Jean-Luc Duchateau (CEA), laboratoire IUSTI, sujet : Modèles thermohydrauliques des systèmes magnétiques d'ITER pour optimiser la réfrigération
- **Coralie ESNOUL**, CIFRE EDF R&D (thèse démarrée le 01/03/2014), direction de thèse : Jean-Claude Michel, Rodrigue Largenton (EDF), Charles Petry (EDF), laboratoire LMA, sujet de thèse

: Comportement à rupture du combustible des Réacteurs à Eau Pressurisée, par une approche micro-mécanique, en conditions accidentelles

=> Vote à l'unanimité du Conseil pour autoriser la réinscription des doctorant(e)s en cinquième année.

6. Questions diverses

6.1 – Budget 2018 :

Le directeur de l'ED présente au Conseil la proposition de budget 2018 qui pourrait être renvoyée prochainement au CD.

BUDGET PREVISIONNEL 2018 (doit correspondre aux tableaux DAF, avec qqles détails)		
A) Recettes		
	<i>Dotation par le CD</i>	19500
	<i>Autres (Préciser?)</i>	0
	Total recettes	19500
B) Dépenses de fonctionnement		
	<i>B.1 dont fonctionnement courant</i>	9000
	<i>B.2 dont aide à la mobilité doctorante</i>	7500
	<i>B.3 dont formation des doctorants (hors heures complémentaires et vacations qui seront mises dans masse salariale)</i>	3000
	Total fonctionnement :	19500
C) Dépenses d'Investissement		
		0
D) Dépenses Masse salariale		
	<i>D.1 Dont heures complémentaires et vacations liées aux formations des doctorants</i>	0
	<i>D.2 Autres (précisez :)</i>	0
	Total masse salariale :	0
E) TOTAL DEPENSES 2018		19500

6.2 – Demande de création d'une EUR « Fusion magnétique » :

Le directeur de l'ED donne la parole au directeur adjoint de l'ED, Éric SERRE.

Le directeur adjoint de l'ED indique que cette demande de création d'EUR représente la volonté de structurer la thématique « Fusion » sur AMU qui est transverse à plusieurs laboratoires.

Cette EUR comprendrait un grand volet formation impliquant les ED 184, 352 et 353 ; avec la possibilité à terme de bénéficier de trois bourses de thèse (prises sur le fond A*MIDEX).
Le directeur adjoint de l'ED demande au Conseil un accord de principe.
=> Vote à l'unanimité du Conseil pour autoriser l'ED 353 à participer à l'EUR « Fusion magnétique ».

Le directeur de l'ED reprend la parole pour informer le Conseil du dépôt de demandes de création pour :

- Une EUR « Instrumentation » portée par Jean-Luc AUTRAN
- Une EUR « Photonique », porteur appartenant à l'Institut Fresnel

Et ajoute que sur 11 demandes déposées, deux projets ont été acceptés (en Neurosciences (EUR nEUro*AMU), et en Sciences économiques (EUR Amse)).

6.3 – Projet de création d'une ED Défense :

Le directeur de l'ED informe le Conseil du projet de création d'une nouvelle école doctorale rentrant dans le cadre d'un protocole interministériel (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (Ministère de la Défense) et la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle)).

Le souhait est de mettre en place à AMU une école doctorale en sciences dures et sciences liées aux thématiques biologiques liées à la défense avec une finalité sécurité/défense. Les projets de thèses devront avoir une finalité applicative et pratique.

Les thématiques évoquées sont : Sciences pour l'ingénieur, Sciences physiques appliquées, STIC, mécatronique, systèmes embarqués, bio et microbio appliquées.

La cible serait des militaires (officiers) en voie de réinsertion dans le civil, des étudiants de master souhaitant travailler sur des thématiques appliquées aux domaines militaires, des étudiants étrangers venant dans le cadre d'accord de coopération.

Ces thèses seraient financées par des CIFRE-Défense, des bourses DGA et n'émargeraient en aucun cas sur les contrats doctoraux « Etablissement ».

Le directeur de l'ED responsable du pré-projet souhaite contacter les ED impliquées et les directeurs de thèse concernés par les thématiques évoquées ci-dessus.

Néanmoins, à l'issue des échanges avec les membres du Conseil présents et représentés, il est convenu que le directeur de l'ED sollicitera en premier lieu les directeurs d'unités sur la question du rattachement de certains directeurs de thèse du périmètre de l'ED 353 à cette ED Sécurité-Défense unique en France.

6.4 – Jury de thèse : représentation équilibrée des femmes et des hommes

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

Le directeur de l'ED informe le Conseil que le CD souhaite interdire les compositions unisexes de jury de thèse.

6.5 – Thèses sur travaux :

Le directeur de l'ED engage avec le Conseil une réflexion sur l'interdiction des thèses sur travaux à l'ED 353. La décision devra être consignée dans la nouvelle version du RI de l'ED.

6.6 – Réflexion sur les mentions/spécialités :

Le directeur de l'ED engage également avec le Conseil une réflexion sur les mentions/spécialités de l'ED 353 pour le prochain contrat d'établissement. Doit-on aller vers des PhD programs, et les abonder avec des formations... Timing serré car la remontée au CD est calée pour le 20/01/2018 !

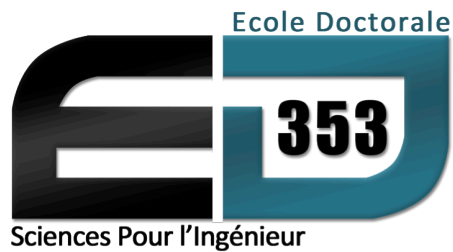
6.7 – Répartition des CD :

Le directeur de l'ED indique au Conseil qu'une réflexion du Collège Doctoral est en cours sur la nouvelle répartition des CD « Etablissement ». Le Collège Doctoral demande aux ED une remontée de statistiques pour la semaine du 18/12/2017 liées à des critères volumétriques et de performance.

6.8 : - Formations ED 2017/2018 :

Pour terminer, le directeur de l'ED demande au Conseil de valider les trois formations proposées pour la rentrée 2017/2018 :

Intitulé des modules de formation	Nombre d'heures (ETD)	Intervenants (Nom + Prénom)	Vous souhaiteriez que ces heures soient effectuées en (cochez la case correspondante)		Composante de rattachement de l'intervenant (si AMU)	Date/mois d'intervention (si connus)
			Heures complémentaires	Sur service d'enseignement		
Cours sur l'Introduction à la propagation d'ondes en milieux continus	24	GAVRILYUK, Sergey		X	FACULTE DE SCIENCES, DEPARTEMENT MECANIQUE	Janvier-Mars 2018
Propriétés mécaniques aux échelles nanométriques	24	THOMAS, Olivier		X	UFR Sciences	15-30 juin 2018 (à confirmer)
Traitement du signal et traitement d'images appliqués à la mécanique des fluides	24	SCHNEIDER, Kai		X	FACULTE DE SCIENCES, DEPARTEMENT MECANIQUE	Mai/Juin 2018
<i>Intervenants gratuits (hors AMU), pour information</i>						
Introduction to fusion plasma physics	9	GHENDRIH Philippe (CEA, IRFM)	NA	NA	NA	à définir
Some facets of the physics of plasma-wall interaction	6	GHENDRIH, Philippe (CEA, IRFM)	NA	NA	NA	à définir
Mécanique des Solides Déformables Avancée	~40	GARRIGUES, Jean (PRAG, ECM/LMA)	NA	NA	NA	Juin et Octobre 2018



Ecole Doctorale no. 353
Sciences pour l'ingénieur :
Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectro-
nique

=> Vote à l'unanimité du Conseil pour la validation des trois cours proposés dans le cadrage de la décharge accordée par l'établissement AMU.

La séance est levée à 12h48.

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

